

**Comment être un bon
partenaire de recherche**
*Guide pour gestionnaires et
responsables de politiques
du système de santé*

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Vision

Notre vision est celle d'un système de santé canadien fort qui est guidé par une gestion et des politiques solides, fondées sur la recherche.

Mission

Notre mission est d'appuyer la prise de décision fondée sur les données probantes dans l'organisation, la gestion et la prestation des services de santé par l'entremise de programmes de financement de la recherche, de développement des capacités et de transfert de connaissances.

Approche

Nous visons les gens qui dirigent le système de santé de même que les chercheurs des services de santé. Nous les aidons à participer à des recherches qui font une différence, puis à produire, à trouver et à appliquer de nouvelles connaissances qui amélioreront la gestion et les décisions des responsables de politiques. Nous réunissons ensuite les deux groupes afin qu'ils puissent exercer une influence mutuelle sur leurs travaux et échanger des idées et des expériences.

Ce document est disponible sur le site Web de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (www.fcrss.ca). Vous pouvez envoyer les demandes de documents à publications@fcrss.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, communiquez avec la Fondation :

1565, avenue Carling, bureau 700
Ottawa (Ontario)
K1Z 8R1
Courriel : admin@fcrss.ca
Téléphone : (613) 728-2238
Télécopieur : (613) 728-3527

Principales implications pour les décideurs

- La collaboration à des travaux de recherche exige une relation professionnelle fondée sur le travail d'équipe et sur la coopération. Ce n'est pas une relation classique client-fournisseur.
- Le titre de partenaire-décideur offre la possibilité de participer à l'enrichissement du fonds de données scientifiques dont dispose un organisme pour la prise de décisions.
- La participation des décideurs peut intervenir à divers niveaux, allant de conseiller ou de pourvoyeur à membre de l'équipe des chercheurs principaux.
- Le rôle de partenaire-décideur n'exige pas beaucoup de temps; le partenariat doit être souple et adapté au rôle et aux besoins du décideur.
- La participation au processus de recherche aide à mieux comprendre les résultats de recherche et à en tirer profit.

La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé remercie le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec de l'avoir autorisée à utiliser dans ce document des renseignements de son guide sur les partenariats.

Introduction

Ce guide s'adresse aux gestionnaires et aux décideurs du système de santé. Il s'inspire du manuel du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec préparé à l'intention de ses gestionnaires pour les aider à comprendre le rôle du partenaire-décideur dans les équipes de recherche financées par la FCRSS. Ce guide peut être utilisé et adapté par les décideurs de toute administration qui désire collaborer à des travaux de recherche.

Sommaire :

- Qu'est-ce qu'un partenaire-décideur?
- La recherche en collaboration : qu'est-ce que c'est?
- Ce qu'il faut savoir sur le rôle de partenaire-décideur
 - o Pourquoi collaborer à la recherche comme partenaire-décideur?
 - o En quoi consiste le rôle de partenaire-décideur et quelle somme de temps exige-t-il?
- Comment devenir un partenaire-décideur pour la recherche en collaboration?
 - o Quels sont les paramètres du partenariat?
 - o À quel stade de la recherche un décideur entre-t-il en jeu?
 - o Faut-il fournir des fonds pour la recherche?
 - o Comment régler les problèmes qui se présentent?
 - o Comment évaluer le succès d'un partenariat quand la recherche est terminée?
- Comment communiquer les résultats de la recherche?
 - o Inviter les chercheurs à rencontrer les décideurs
 - o Communiquer l'avancement des travaux
 - o Aider l'équipe de recherche à dégager les principaux résultats et messages
 - o Publier les résultats au moment propice

- Quelles sont les autres ressources dont disposent les partenaires-décideurs?
 - o Agents thématiques
 - o Bulletins d'information
 - o Intranet et Internet
- Conclusion

Qu'est-ce qu'un partenaire-décideur?

Un décideur devient partenaire de recherche quand il intègre une équipe de recherche ou quand il y joue un rôle consultatif appréciable. Sa participation témoigne clairement de l'importance qu'il accorde à la question. Elle démontre aussi une ouverture d'échange sur les enjeux et les résultats, et atteste le désir d'entretenir des rapports suivis avec un groupe de chercheurs en vue d'améliorer la prise de décision ou les aspects politiques du travail. Cette relation chercheur-décideur n'est pas une relation classique client-fournisseur, mais un rapport professionnel dans lequel chaque partie respecte les compétences et l'expertise de l'autre pour travailler dans l'intérêt de tous.

La recherche en collaboration, qu'est-ce que c'est?

La recherche en collaboration consiste en un partenariat entre chercheurs et décideurs (gestionnaires et responsables de politiques de santé). On y met l'accent sur l'application de la recherche sur les services de santé pour trouver des réponses concrètes à des problèmes épineux. Ce type de partenariat permet d'entretenir des liens et échanges réguliers entre les chercheurs et les gens qui utilisent les résultats des travaux. La recherche en collaboration permet également d'associer les partenaires-décideurs à des activités de diffusion et de transfert de connaissances au sein de leur organisme ainsi que pour un réseau plus vaste d'utilisateurs potentiels.

Ce qu'il faut savoir sur le rôle de partenaire-décideur

Pourquoi collaborer à la recherche comme partenaire-décideur?

La collaboration à la recherche augmente habituellement la somme de données scientifiques dont dispose un organisme pour la prise de décisions. Les décideurs du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec qui ont collaboré à des travaux de recherche en ont retiré les avantages suivants :

- Les décideurs développent une meilleure connaissance des résultats de recherche et une plus grande confiance en ceux-ci. Au lieu de la simple consultation d'un rapport, ils comprennent en quoi les résultats sont valables et quelles en sont les limites, ce qui les encourage à les utiliser dans leur travail.
- Les décideurs peuvent conseiller les chercheurs sur les résultats de recherche les plus importants pour eux et sur les meilleures façons de les présenter.
- Les décideurs acquièrent un sens de l'objectivité qui les amène à une distance critique face à leur organisme et favorise la réflexion.
- Les décideurs sont plus en contact avec l'ensemble des travaux de recherche, ce qui met à jour leurs connaissances scientifiques.
- Les décideurs ont un accès rapide aux données préliminaires de la recherche, ce qui les aide à corriger les problèmes plus rapidement.

En quoi consiste le rôle de partenaire-décideur et quelle somme de temps exige-t-il?

Le degré de participation des partenaires-décideurs peut varier selon leurs intérêts, leurs compétences et leur disponibilité. Leur rôle peut aussi dépendre de la nature de la recherche et du type de relation qui leur convient ainsi qu'aux chercheurs. Les exigences sont établies dans un souci de souplesse et doivent être adaptées pour répondre aux besoins de chaque partenaire.

Le temps investi par les décideurs dans un partenariat varie considérablement selon le degré de participation qu'ils comptent y donner. Par exemple, la participation aux travaux d'un comité consultatif exige généralement la présence aux réunions à toutes les grandes étapes de la recherche, notamment durant la période de planification au début des travaux et au terme des projets, quand les résultats sont prêts à être diffusés et mis à profit. Entre ces étapes, une participation minimale est requise. Si les partenaires-décideurs offrent à l'équipe de recherche un accès aux données et aux documents internes de leur organisme, leur présence est requise surtout quand les chercheurs recueillent des renseignements. D'autre part, si un partenaire-décideur désire participer à la recherche proprement dite, il doit faire montre d'une plus grande disponibilité et doit parfois recevoir une formation ou acquérir des connaissances spécialisées.

Comment devenir un partenaire-décideur pour la recherche en collaboration?

Quels sont les paramètres du partenariat?

Avant le début des travaux, les chercheurs et les partenaires-décideurs doivent s'entendre sur leurs rôles respectifs. Ils doivent dès le départ déterminer la somme de temps qu'investiront les partenaires-décideurs dans le projet, quel rôle ils y joueront ainsi que les sujets et objectifs de recherche présentant le plus grand avantage pour les décideurs.

À quel stade de la recherche un décideur entre-t-il en jeu?

Il est important que les partenaires-décideurs aident l'équipe de recherche à fixer les objectifs de la recherche et à déterminer qui est susceptible d'en utiliser les résultats. Les partenaires-décideurs aident à assurer que les résultats de la recherche sont utiles à leur organisme.

Faut-il fournir des fonds pour la recherche?

Les partenaires-décideurs ne versent pas tous des fonds à l'équipe de recherche. Une contribution en temps ou l'accès aux renseignements de l'organisme décideur constituent un apport tout aussi précieux. C'est pourquoi l'une des premières questions à discuter est de savoir si les partenaires-décideurs verseront des fonds et, le cas échéant, quelles sont les attentes et les exigences des partenaires dans ce sens.

Comment régler les problèmes qui se présentent?

Comme dans toute relation professionnelle, les chercheurs et les décideurs qui collaborent à la recherche doivent avoir un système établi de résolution de problèmes. Celui-ci sera adapté aux besoins et au degré de confort des intéressés, la communication pouvant se faire par un agent de liaison ou par des réunions régulières entre les deux parties.

Comment évaluer le succès d'un partenariat quand la recherche est terminée?

Les partenariats de recherche peuvent être évalués à peu près de la même façon que les partenariats ordinaires. L'évaluation doit se faire tout au long du partenariat et comprendre des critères pour mesurer notamment à quel point la recherche est utilisée ou le nombre de nouvelles possibilités professionnelles qu'elle ouvre. Il convient de rappeler que chercheurs et décideurs peuvent avoir des indicateurs de succès différents, c'est pourquoi il est important que les deux côtés déterminent dès le départ leurs attentes.

Comment communiquer les résultats de la recherche?

Le but d'un partenariat chercheurs-décideurs est de mettre le plus de données probantes possible à la disposition des décideurs et de les intégrer dans les

pratiques décisionnelles en vigueur. Les partenaires-décideurs peuvent prendre dans ce sens les initiatives suivantes :

Inviter les chercheurs à rencontrer les décideurs

Les partenaires-décideurs devraient inviter les chercheurs à présenter les résultats de leurs travaux à un public plus vaste au sein de l'organisme. Les études sur la diffusion de l'information et le transfert de connaissances révèlent que le contact direct entre chercheurs et décideurs augmente la probabilité d'utilisation des résultats de recherche. Le contact direct renforce la confiance des décideurs dans la recherche, notamment parce que les chercheurs peuvent répondre à leurs interrogations et rattacher les résultats de leurs travaux au contexte particulier des intéressés.

Communiquer l'avancement des travaux

Les décideurs seront plus enclins à utiliser les résultats de la recherche s'ils les attendent. Parallèlement, il est peu probable que des résultats qui ont l'air d'être sortis de nulle part soient utilisés adéquatement et rapidement, surtout s'ils sont surprenants ou controversés. Les partenaires-décideurs doivent veiller à ce que tous leurs collègues susceptibles de s'intéresser à la recherche soient informés des ses objectifs dès le départ. Rester au courant de l'avancement de la recherche permettra aussi d'entretenir l'intérêt et de susciter chez d'autres décideurs le désir d'utiliser les résultats finaux.

Aider l'équipe de recherche à dégager les principaux résultats et messages

Les partenaires-décideurs peuvent fortement aider les chercheurs à trier la somme considérable d'information produite par la plupart des recherches. Ils peuvent leur indiquer les genres d'analyses les plus utiles et déterminer, par la suite, les résultats les plus importants à diffuser. Pendant la phase de diffusion, ils peuvent aussi apporter leur concours à la traduction des principaux résultats en messages clairs et pertinents pour la prise de décision.

Publier les résultats au moment propice

La bonne utilisation des résultats de recherche est souvent une question de « timing »; les résultats de recherche sont-ils à portée de main des décideurs quand ceux-ci sont prêts et aptes à les utiliser? Il y a plus de chance que les résultats soient adéquatement utilisés si l'on comprend les besoins et les capacités des décideurs, et si l'on adapte en conséquence les activités de diffusion. De plus, en communiquant les résultats au bon moment, l'équipe de recherche peut compter sur l'intérêt suscité au préalable par les rapports préliminaires.

Quelles sont les autres ressources dont disposent les partenaires-décideurs?

Agents thématiques

À la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, il y a des agents thématiques qui travaillent respectivement dans les secteurs des services de première ligne, des sciences infirmières, des ressources humaines de la santé et de la gestion de la continuité des soins. Leur rôle est d'être au courant des recherches menées dans leur domaine, de savoir qui mène ces travaux et qui s'intéresse aux résultats de recherche dans ce secteur. Les agents thématiques agissent comme courtiers de connaissances et peuvent contribuer à diffuser les résultats de la recherche auprès d'autres organismes décideurs.

Bulletins d'information

Beaucoup de ministères provinciaux et d'organismes non gouvernementaux publient des bulletins d'information dans le but d'aider les décideurs. Les partenaires-décideurs peuvent utiliser ces moyens pour faire connaître les résultats de la recherche à un vaste public. Les bulletins d'information peuvent être utiles à tous les stades de la recherche, notamment pour faire connaître les nouveaux projets de recherche, diffuser les résultats

préliminaires à des moments stratégiques afin de maintenir l'intérêt, ou publier un sommaire du rapport de recherche.

Intranet et Internet

Les décideurs doivent examiner la possibilité de publier les résultats de leurs recherches sur les sites Web dont la réputation est sûre. Il est aussi possible de diffuser les résultats par le biais de serveurs de liste. Les sites Intranet internes des organismes décideurs peuvent également diffuser les résultats parmi les collègues des partenaires-décideurs.

Conclusion

La collaboration à des travaux de recherche est l'une des démarches les plus importantes qu'un décideur puisse faire pour étendre l'utilisation des données de la recherche dans un organisme. Les effets intellectuels et culturels des partenariats entre les chercheurs et ceux qui utilisent la recherche (soit les gestionnaires et les responsables de politiques de la santé) revêtent une plus grande importance que l'apport financier. Une meilleure connaissance des résultats mène à une plus grande utilisation des données probantes de la recherche, ce qui se traduit en définitive par des services de santé de meilleure qualité.

Pour tout renseignement sur la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé et sa façon d'encourager les partenariats chercheurs-décideurs, prière de s'adresser à Katherine Fafard, agente principale de programme pour l'utilisation de la recherche, au (613) 728-2238 ou à katherine.fafard@fcrss.ca.

Pour tout renseignement sur les modes de financement de la FCRSS pour la recherche en collaboration, prière de visiter www.fcrss.ca/funding_opportunities/ogc/index_f.php.